



Machination? contrat poubelle ? société escorc

Par **dusty**, le **05/02/2010** à **14:51**

Bonjour,

Je travaille pour une entreprise x comme commercial sédentaire en formation depuis le 02/09/2009, ayant un contrat de professionnalisation de 35h en alternance pour effectué un Bts, j'ai remarqué quelques mois après être rentré que ma société m'employai non pour 35h mais pour 39h, donc je n'étais pas payé pour les 4 heures par semaines que je faisais.

J'ai voulu avoir des informations auprès de mon tuteur qui est aussi le responsable, le ton est un peu monté et j'ai demandé à être payé de mes heures supplémentaires ou bien avoir des jours de congés payés...

1 semaine après avoir pris mes congés payés qu'il ma finalement donné, il a donné des compte au Patron de la société.

Le Lundi, le conseiller de mon école supérieur de Commerce me prend dans son bureau d'urgence me faisant perdre déjà quelques heures de mes cours, pour me dire que la société ne veux plus de moi car je n'ai pas l'esprit de leur société, qu'un commercial ce doit de faire des heures supplémentaires, donc en outre ne doit pas compté ces heures ...

Ainsi ayant eu un autre entretien face a mon Tuteur qui ma clairement dit qu'il ma menacé de monté un dossier pour trouver des fautes pour pouvoir me viré

Autre ex:

J'ai même passé 4 jours dans un salon professionnel ou j'ai travaillé 12/13 Heures par jours ayant un prime de 500€ pour ces 4 jours du Jeudi au Lundi (jour a lequel je suis parti) sans nous donné un jour de récupération .

Est ce normal ? Et au niveau de la prime je n'avais rien demandé.

Puis fasse à mon âge je pense qu'il essaye d'en profité ayant 22 ans

Mon conseiller est au courant mais me dit de chercher une autre société ou je serais mieux ... alors que tout ce passer bien ... niveau ambiance aucun soucis..

Aujourd'hui 5 Février mon entreprise et venu a moi me tendre un contrat de rupture a l'amiable bilatéral ce qui est pas le cas pour moi je n'est même pas [s]une autre Entreprise[/s] pour me retourner.

Est ce que l'école (l'intermédiaire entre moi et l'entreprise) et l'entreprise on obligation de me verser indemnité durant la fin de ma formation ,????

Merci d'avance.